

ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF

ÉTAPE 3 DE 10

30%

PARTIE 2 : INFORMATION SUR LES REQUÉRANTS

Les requérants (ceux qui font la demande) devront nécessairement occuper le poste de "Premiers Administrateurs". Une personne morale ne peut pas être requérant ni administrateur. Un minimum de trois (3) requérants est requis.

Requérants

Identité Requérant 1 *

Prénom

Nom

Adresse Requérant 1 *

Adresse postale

Adresse ligne 2

Ville

Province

Code postal

Courriel Requérant 1 *

Téléphone Requérant 1

Fonction de Premier Administrateur du Requérant 1 *

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire
- Trésorier

Aura-t-il une autre occupation que celle de l'OBNL ? *

- Oui
 Non

Requérant 2

Identité Requérant 2 *

Prénom

Nom

Adresse Requérant 2 *

Adresse postale

Adresse ligne 2

Ville

Province

Code postal

Courriel Requérant 2 *

Téléphone Requérant 2

Fonction de Premier Administrateur du Requérant 2 *

- Président
 Vice-Président
 Secrétaire
 Trésorier

Aura-t-il une autre occupation que celle de l'OBNL ? *

- Oui
 Non

Requérant 3

Identité Requérant 3 *